



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Ile de La Réunion

CONDITIONS MAITRE D'APPRENTISSAGE

**Diplômes et années d'expérience professionnelle
en rapport avec la spécialité préparée par l'apprenti(e)**

Pour un salarié sans aucun diplôme :

Avoir un niveau minimal de qualification + 2 ans d'expérience professionnelle ou justifier de 5 ans d'expérience en relation avec la qualification envisagée par le jeune et avoir l'avis du recteur.

NIVEAU V (CAP • MENTION COMPLEMENTAIRE)

Niveau de formation requis	+	Expériences prof.
CAP • BEP		2 ans
Aucun diplôme		3 ans

NIVEAU IV (BAC PRO • BP • BM • BTM • ADEA • TH4 • BMA...)

Niveau de formation requis	+	Expériences prof.
BAC PRO • BP • BM • BTM • ADEA • TH4 • BMA... ou niveau équivalent convention collective		2 ans
Chef d'entreprise		3 ans
CAP • BEP		3 ans
Aucun diplôme		7 ans

NIVEAU III (BTS • BM)

Niveau de formation requis	+	Expériences prof.
BTS • DUT		2 ans
BAC PRO • BP • BM • BTM • ADEA • TH4 • BMA... ou niveau équivalent convention collective		3 ans
Chef d'entreprise		3 ans
CAP • BEP		3 ans
Aucun diplôme		7 ans

NIVEAU II (Licence Professionnelle)

Niveau de formation requis	+	Expériences prof.
Licence Professionnelle		2 ans
BTS • DUT		3 ans
BAC PRO • BP • BM • BTM • ADEA • TH4 • BMA... ou niveau équivalent convention collective		3 ans
Chef d'entreprise		3 ans
CAP • BEP		3 ans
Aucun diplôme		7 ans



VOS CONTACTS

ZONE NORD	CMAR St Denis • Service Apprentissage Tél. : 0262 21 04 35 Conseillères : Eulalie VAYTILINGOM Nathalie ALAGUIRY
ZONE SUD	CMAR St Pierre • Service Apprentissage Tél. : 0262 70 99 64 Conseillères : Isabelle VARONDIN Murielle MANENT
ZONE OUEST	CMAR St Paul • Service Apprentissage Tél. : 0262 45 52 52 Conseillère : Catherine EMERENTIENNE
ZONE EST	CMAR St André • Service Apprentissage Tél. : 0262 46 62 00 Conseillère : Sergine ADELIN